

FRET21

PLACOPLATRE S'ENGAGE À RÉDUIRE L'IMPACT DU TRANSPORT DE SES MARCHANDISES SUR LE CLIMAT



Les « chargeurs » ont signé l'accord FRET21 en présence de Bruno Léchevin, Président de l'ADEME, Ségolène Royal, Ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, Pierre-André de Chalendar, PDG du Groupe Saint-Gobain et Président de l'association « Entreprises pour l'Environnement » et Denis Choumert, Président de l'AUTF.

Placoplatre a signé une convention d'engagement volontaire pour réduire les émissions de gaz à effet de serre issues du transport de ses marchandises, lors du sommet mondial Business & Climate qui s'est tenu à l'UNESCO à Paris, les 20 et 21 mai derniers.

Cette convention, intitulée « FRET21 - Les chargeurs s'engagent », a été lancée conjointement par le Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, représenté par Madame la Ministre Ségolène Royal, l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie) et l'AUTF (Association des Utilisateurs de Transport de Fret).

/// PLACOPLATRE PARMIS LES NEUF PREMIÈRES ENTREPRISES SIGNATAIRES

Placoplatre fait partie des entreprises pionnières qui ont adhéré au programme FRET21. Elle a signé cet accord aux côtés de huit autres sociétés : Air Products, Carrefour, Coca-Cola Entreprise, Ferrero, Fleury Michon, Jean Hénaff, Orrion Chemicals Orgaform et SCA.

A terme, l'accord FRET21 a comme objectif de réunir un millier de signataires pour générer 0,4 million de tonnes d'économies de CO₂ et contribuer ainsi à ramener, en 2020, les émissions des transports au niveau de 1990.

/// 4 LEVIERS POUR REDUIRE LES EMISSIONS

Afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre générées par le transport de leurs marchandises, les « chargeurs » sont incités à agir sur les quatre axes suivants :

- L'optimisation du taux de chargement des camions
- La réduction des distances parcourues
- La diversification des moyens de transport
- L'achat de prestations en adéquation avec cette démarche

Une évaluation annuelle permettra de vérifier le respect des engagements pris par les entreprises et d'ajuster, le cas échéant, leur plan d'actions et leurs objectifs.

/// UNE DEMARCHE EN LIGNE AVEC LA POLITIQUE DE PLACOPLATRE POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

L'accord FRET21 s'inscrit parfaitement dans la politique de développement durable de Placoplatre qui fait de la préservation de l'environnement une priorité majeure. Il est le prolongement naturel d'une démarche initiée depuis plus de vingt ans pour limiter l'impact environnemental de ses activités.

Les actions déjà réalisées par Placoplatre

Placoplatre a déjà mis en place de nombreuses actions sur les axes visés par FRET21.

Concernant le **taux de chargement**, la Direction Supply Chain de Placoplatre a conçu des plans de palettisation des produits permettant de maximiser l'utilisation de la surface plancher, du volume et de la charge utile du véhicule. Elle propose également à ses clients des offres de service livraison incitatives au camion complet.



La répartition stratégique des différents sites de production de Placoplatre à travers l'hexagone permet, quant à elle, de diminuer la **distance parcourue** par les camions qui transportent ses produits. Des zones de chalandises ont également été définies pour minimiser la distance des sites de distribution aux clients.

En outre, l'implantation des usines Placoplatre au plus près des gisements de gypse, matière première du plâtre, permet d'acheminer celui-ci via des **bandes transporteuses électriques**, faiblement émettrices de CO₂.

Des actions en cours et des projets à déployer

D'autres actions sont en train d'être menées comme le fait de choisir des modes de transports alternatifs (rail-route, fluvial) ou encore de définir une politique transport éco-responsable à destination des prestataires.

Enfin, les projets portent par exemple sur le déploiement d'un logiciel spécialisé permettant d'optimiser le remplissage des camions multi-produits mais aussi leurs trajets. Son utilisation sera même étendue aux différentes sociétés du pôle Produits pour la Construction de Saint-Gobain, auquel appartient Placoplatre.

Pour plus d'informations sur la politique de développement durable de la société Placoplatre, rendez-vous sur :

www.placoplatre.fr